

Glossaire

BULATS : Business Language Testing Service

Le BULATS est un test d'évaluation de compétences linguistiques en milieu professionnel validé à l'échelon européen. Il est disponible en 4 langues (anglais, allemand, espagnol, français) et utilise l'échelle standard des 6 niveaux européens (de A1 à C2) élaborée par le conseil de l'Europe. Les résultats du test sont donnés par un score sur 100 points. C'est ce test que le Cnam a choisi pour valider la qualification en anglais exigée pour l'obtention de certains diplômes. Il teste la compréhension orale, la compréhension écrite et la maîtrise lexicale et grammaticale de la langue anglaise de l'entreprise. Ce test est le même pour tous les candidats du réseau Cnam. Pour en savoir plus sur le [Bulats](#).

CECRL: [Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues](#)

CEP : Centre d'Enseignement de Paris

CIF : congé individuel de formation.

permet au salarié de s'absenter de son poste de travail pour suivre à titre individuel une formation de son choix hors plan de formation de son entreprise. Pour bénéficier de ce droit, le salarié doit remplir certaines conditions.

➡ [Pour en savoir plus sur le CIF et sur les modalités de financement de votre formation](#)

CLE: Communication en Langues Etrangères

DIF : droit individuel à la formation

Le DIF est un droit reconnu au salarié

lui permettant de constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par ans, cumulable sur 6 ans dans la limite de 120 heures. Si la

formation est acceptée, l'employeur finance les frais de formation. Le salarié peut réaliser la formation pendant le temps de travail ou hors temps de travail en fonction des accords avec les partenaires sociaux.

➡ [Pour en savoir plus sur le DIF et les modes de financement de la formation](#)

Attention : une réforme majeure pour les salariés, les demandeurs d'emploi et toutes les entreprises est en cours. À partir de 2015, chaque salarié disposera d'un compte personnel de formation (CPF).

FLE : Français Langue Etrangère

FHTT : la formation hors temps de travail

La formation hors temps de travail(FHTT)

offre à tout salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) la possibilité de concrétiser son projet professionnel ou personnel en suivant une formation de son choix, indépendamment de celles prévues au plan de formation de l'entreprise. Ce dispositif, issu de l'article 10 de la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009, offre la possibilité d'obtenir le financement d'une formation en dehors du temps de travail.

<http://langues.cnam.fr/glossaire-637136.kjsp?RH=1392031234011>